

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Mélanie Levesque](#)

<https://www.cadre21.org/membres/35e633a1758a12f1d8afbe14>

Date d'obtention : 2021-05-19 19:05:53

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

D'abord il y a l'accueil de l'élève qui est important. La ou le jeune doit se sentir du respect et de l'empathie pour le malaise qu'il vit suite à la publication des photos. Ensuite il est important de corroborer l'information auprès des personnes qui ont été témoins de la situation pour en apprendre d'avantage sur la situation s'il y a des témoins et comprendre le contexte dans lequel les événements se sont déroulés. Il est aussi important de vérifier et de tenir compte de la teneur et de la nature des images partagées, il faut aussi comprendre quelles étaient les intentions de la personnes qui a demandé les images. Nous devons rencontrer la personne qui a demandé les photo et voir si elle les a partagé et lui demander avec qui. Nous devons lui demander de nous remettre son cellulaire sur le champs et lui dire que ce sont les policiers qui vont lui remettre lorsqu'ils jugerons que c'est ok de le faire. ensuite nous devons informer les policiers des démarches que nous avons faites pour qu'ils prennent le relais.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Que si c'est une amie qui vient dénoncer une situation nous devons déclencher le protocole en rencontrant d'abord cette amie pour connaître ce qu'elle sait de la situation et ensuite rencontrer la personne qui a divulgué la ou les photos.

Même si l'élève collabore et accepte d'effacer les photos et nous sommes certains de la bonne foi de tous et qu'il ne risque pas d'avoir d'autres photos nous référons quand même la situation aux policiers. Même si on nous dit que les photos ne sont pas de la pornographie juvénile puisqu'il n'y a pas de nudité nous devons quand même référer à la police.

Ne jamais regarder les photos, même si l'élève insiste pour nous les montrer.

Nous devons déclencher le protocole même si la personne qui a demandé les photos est un adulte à l'extérieur de l'école.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

L'intervention en soi est délicate c'est pourquoi il faut agir avec doigté dans le respect de chacune des personnes impliqués. Chacune des étapes est importante et doit être réalisée avec beaucoup de rigueur.



Au coeur de votre stratégie #DevProf

 cadre21.org

